



AMICALE des sapeurs-pompiers

GONDREXANGE
FRANCE - Moselle

**2^{ème} Marche Populaire
Internationale**

Marche des « Etangs »

DIMANCHE
15 septembre 2019

Parcours de 6 et 12 km

Membre de la FFSP n° F1339

Visa FFSP 2019 57 179 T...

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Centre de secours route de Hertzling
57815 GONDREXANGE

Horaires : Départ de 07h00 à 13h00
Arrivée limitée à 16 heures.

Parcours : « 6 et 12 » km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2,-€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Préinscriptions : **Avant le Vendredi 13 septembre 2019**

Inscriptions : Centre de secours de GONDREXANGE
Route de Hertzling 57815 GONDREXANGE
Téléphone: 03.87.25.00.83
Email : nicolas.hentz@sfr.fr

Récompenses : aux groupes de plus de 15 participants
Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : **Premiers secours :** mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal